



MIARAKA
« ensemble »

**AUX ONG SUISES DESIREUSES DE PROFITER DU
CONTAINER HUMANITAIRE POUR
MADAGASCAR**

L'Ambassade de Suisse à Madagascar ne participe plus au financement de l'envoi par container de matériel humanitaire. Ce qui a malheureusement pour conséquence pour nos petites organisations de devoir payer l'entièreté des coûts et de réduire malheureusement nos possibilités d'aide.

Malgré tout, grâce à nos bénévoles de CH-MADAGASCAR en Suisse et à Madagascar, grâce aussi à l'exemption des taxes douanières dont nous profitons, le prix est nettement moins élevé qu'avec une organisation commerciale privée.

CH-MADAGASCAR fera désormais l'envoi d'un seul container par année.

Le coût actuel pour l'envoi d'un container est de 500 francs par m3 (les frais de transport, de port à Tamatave, de douane, de transit à Antsirabe et les taxes augmentent régulièrement).

Le versement sera fait par BV postal à l'adresse :

CH-MADAGASCAR
3235 Erlach
CCP 12-250286-3

Comment procéder pour l'envoi de marchandises :

Préparer :

- **La liste de colisage** sur 4 colonnes: N° du colis, désinence générale du contenu (« matériel scolaire » par exemple), le poids, la valeur approximative.

- **L'attestation de don** avec l'en-tête de l'organisme qui envoie, date, signature et si possible sceau. (mention **matériel usagé**, à titre d'œuvre **humanitaire** et **non commercial**, **adresse** et **téléphone** du bénéficiaire).

Ces deux documents sont à envoyer à :JP Cadoux Bafert 3 3235 Erlach (jpcadoux@hotmail.com)

Dès que vos listes auront été acceptées,

- vous pourrez faire le versement (500 francs /m3)
- et dès lors prendre rendez-vous pour le chargement.à Chavornay

Les colis doivent porter un numéro, l'adresse du destinataire et son N° de tél. Comme certaines adresses se décolent, il est conseillé de mettre une 2e étiquette avec adresse à l'intérieur du colis.

Le lieu de stationnement du container :

PESA
Place de la Gare
1373 Chavornay

Note : Ne pas écrire sur le colis ce qu'il contient (cela peut entraîner des vols).

Une assurance est faite, mais seulement pour le transport maritime. CH-MADAGASCAR ne porte pas de responsabilité en cas de pertes ou vols de marchandises. Jusqu'ici, nous n'avons pas eu de problème

Avec l'espérance que nous pouvons répondre ainsi au mieux à vos attentes, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations et amitiés les meilleures.

Jean-Pierre Cadoux